Le belvédère des Deux Lacs depuis Labergement-Sainte-Marie

Une randonnée proposée par tonnoguh

Le Lac de Remoray, appelé autrefois le Lac Savoureux, situé juste en amont du Lac de Saint-Point, ne faisait qu'un avec lui. Le Doubs, au fil des millénaires, avec ses alluvions, a séparé en deux le grand lac originel. Vous découvrirez un patchwork de milieux très différents : lacs, marais, tourbières, rivières, prairies et forêts. Le belvédère des deux lacs vous offrira une vue unique sur la diversité de ces paysages, donnant à cette randonnée un charme particulier.

Randonnée n°2078262

Durée :	3h30	**Difficulté :**	Facile
Distance :	10.26km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	192m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	189m	**Régions :**	Massif du Jura, Haut-Jura
Point haut :	966m	**Commune :**	Labergement-Sainte-Marie (25160)
Point bas :	850m		

Description

Parking à la base de loisirs de Labergement-Ste-Marie.

Balisage Jaune Bleu.

(**D/A**) En sortant du parking, partez tout droit vers le Lac de Remoray. Au rivage, suivez le chemin sablonneux à gauche, faisant le tour du grand étang pour rejoindre un banc et un poteau balise.

(**1**) Partez à droite dans le sentier en direction de la Maison de la Réserve. Au piquet balise suivant (Les Valières), partez à gauche vers la Maison de la Réserve. **Traversez prudemment** la départementale et poursuivez par le chemin en face. À gauche, le Doubs qui, au fil des millénaires, avec ses alluvions, a séparé en deux le grand lac originel. Traversez la D439 et poursuivez sur 150m environ sur la petite route à droite jusqu'à la bifurcation de randonnées.

(**2**) Continuez à droite dans le chemin empierré qui traverse les pâtures (direction Belvédère des Deux Lacs). Quand il vire tout à droite, poursuivez tout droit dans le chemin de pré jusqu'à un tourniquet en fer. Entrez dans la pâture et poursuivez tout droit vers la sapinière pour y découvrir un passage en chicane et un sentier. Traversez une petite clairière et, en contrebas retrouvez la départementale.

(**3**) **Traversez prudemment** et continuez par les restes de l'ancienne route, puis longez sur quelques mètres la départementale, traversant un petit pont qui enjambe une petite cascade. Tout de suite à droite après le pont, avançant d'une vingtaine de pas dans le chemin empierré et l'abandonnant tout de suite pour grimper le talus à gauche vers un chemin d'exploitation un peu défoncé (balise VTT). À la route goudronnée, allez à gauche sur une centaine de mètres.

Points de passages

D/A **Parking à la base de loisirs - Lac de Remoray**
N 46.771637° / E 6.274824° - alt. 853m - km 0

1 **Grand étang. Bifurcation commune aller retour. - Doubs (rivière)**
N 46.767478° / E 6.272957° - alt. 853m - km 1.04

2 **La Platière. Bifurcation commune aller retour.**
N 46.76346° / E 6.27444° - alt. 884m - km 1.93

3 **Départementale 437**
N 46.75976° / E 6.265072° - alt. 869m - km 2.79

4 **Belvédère des Deux Lacs**
N 46.75638° / E 6.25716° - alt. 881m - km 3.65

5 **Le Brey**
N 46.746481° / E 6.250649° - alt. 918m - km 5.39

6 **Zone artisanale**
N 46.74982° / E 6.256° - alt. 910m - km 6.01

7 **Forêt Domaniale du Mont-Sainte-Marie**
N 46.75499° / E 6.259514° - alt. 898m - km 6.96

D/A **Parking à la base de loisirs - Lac de Remoray**
N 46.771655° / E 6.274824° - alt. 853m - km 10.26

(**4**) Avant de rejoindre la départementale, dirigez-vous à droite dans la petite route. Puis montez tout de suite à droite dans la sapinière. À une balise Stop, grimpez dans le sentier caillouteux à gauche. Avant de retrouver la petite route, ce sentier vire sur la gauche et vous conduit bientôt au Belvédère des Deux lacs. Repartez par le sentier de gauche (direction Le Brey). Après une descente, vous rejoignez une petite route et le hameau, le Brey.

(**5**) Descendez à gauche malgré les croix couleur Jaune Bleu (abandonnant le balisage) vers la départementale. Longez-la à gauche sur quelques mètres. Traversez et descendez en direction de la fontaine. Sur votre gauche une belle petite source. À la fontaine, tout de suite à gauche.

(**6**) Au "Cédez le passage", traversez la route et poursuivez tout droit, longeant le talus d'une zone artisanale en construction, puis à droite longeant l'arrière des bâtiments jusqu'au bout du chemin. Descendez alors à gauche vers la forêt. Enjambez le ruisseau de

Copie, vente et diffusion interdites - IGPmzhUI

Lhaut sur une passerelle et après une courte montée, suivez ce chemin descendant jusqu'à une petite route goudronnée.

(**7**) Montez à droite. Un peu de bitume, mais sur une petite route tranquille et avec des échappées sur le lac. Quand vous croisez à main droite, une route empierrée, descendez tout à gauche par un chemin d'exploitation qui, en bas, vire à droite pour rejoindre une petite route. Descendez à gauche pour retrouver le carrefour passé à l'aller.

(**2**) Partez à droite et revenez au grand étang.

(**1**) Laissez l'itinéraire pris à aller et partez à droite pour rejoindre le parking (**D/A**).

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-le-belvedere-des-deux-lacs-depuis-laberg/

Copie, vente et diffusion interdites - IGPmzhUI

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

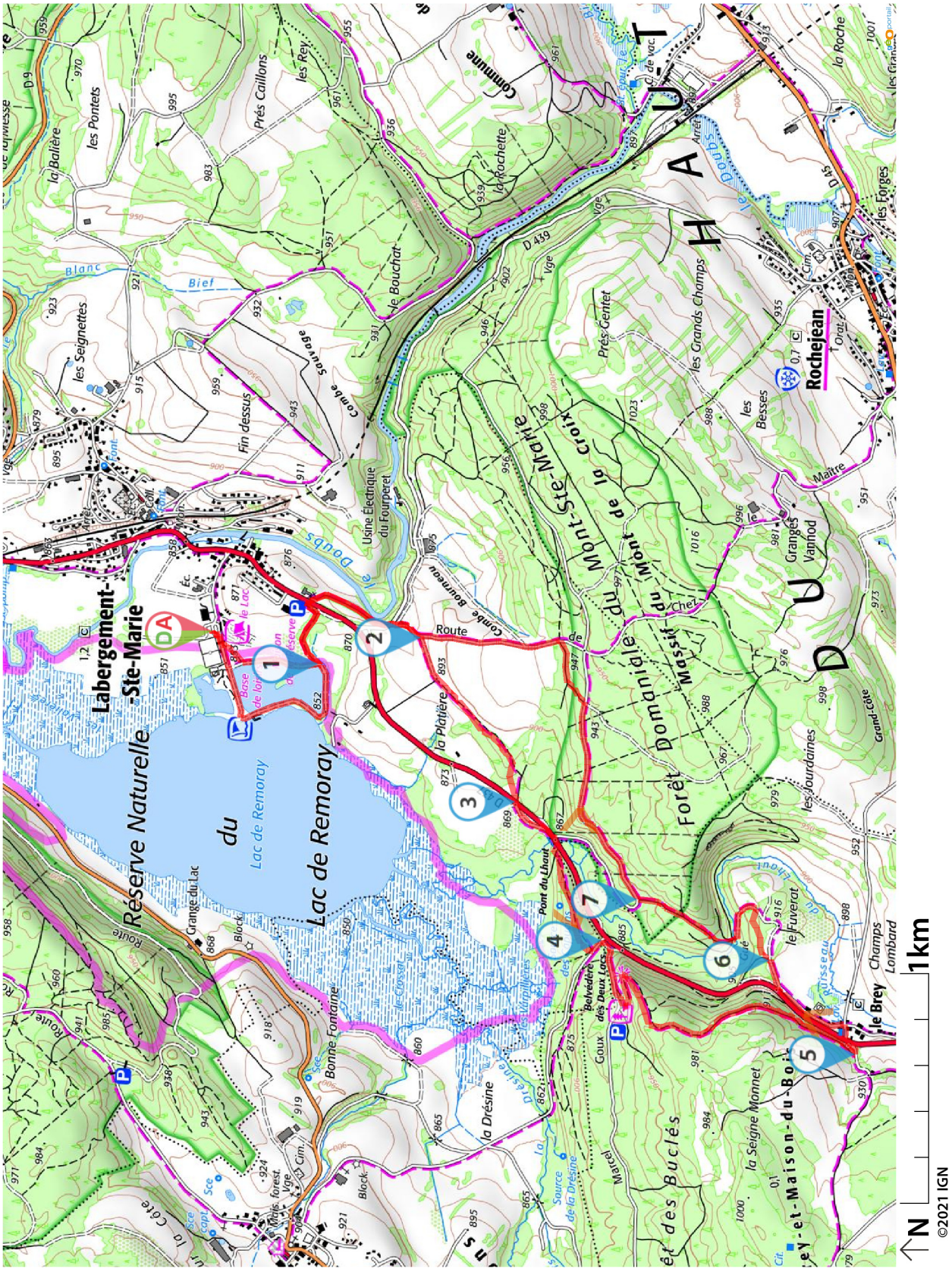

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - IGPmzhUI

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

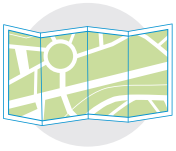

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

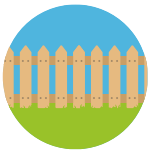

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

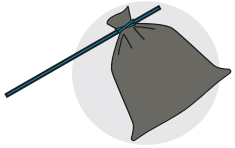

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

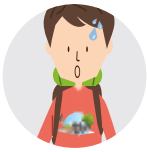

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.